

CQPM AEAPI - animateur d'Équipe Autonome de Production Industrielle



Management

05/03/2026

Résumé

Le CQPM AEAPI (animateur d'Équipe Autonome de Production Industrielle) forme des professionnels capables d'animer, coordonner et accompagner une équipe de production industrielle autonome.

Ils maîtrisent l'organisation du travail, le suivi de la performance et l'amélioration continue, en garantissant la sécurité, la qualité, les délais et l'atteinte des objectifs de production.

Public et prérequis

- Animateurs d'équipe, chefs d'équipe, coordinateurs opérationnels, Hommes de terrain animant une équipe
- Connaissance du monde de l'entreprise

Objectifs pédagogiques et professionnels

- Assurer l'animation d'une équipe de production
- Garantir le bon fonctionnement des postes
- Contribuer à un projet d'amélioration

Contenu de la formation

- Mobiliser son équipe
- Management sans autorité hiérarchique
- Développer les compétences
- Préparation à la soutenance et au rapport écrit
- Économie de l'entreprise
- Méthodes de traitement de problèmes
- Organisation industrielle et gestion de production
- Qualité / Sécurité / Environnement
- Initiation à l'utilisation de Word et Powerpoint
- Entraînement à la soutenance
- Certification

Méthodes pédagogiques et d'encadrement

Nos formations alternent apports théoriques, études de cas, mises en situation professionnelle et échanges d'expériences pour ancrer durablement les compétences.

Modalités d'évaluation

La certification s'effectue en situation professionnelle réelle, en entreprise ou en centre de formation habilité, afin de confirmer la maîtrise des compétences d'animation d'équipe. L'évaluation comprend l'observation du candidat sur son poste de travail, un entretien permettant d'apporter des preuves des missions réalisées, ainsi que la remise d'un rapport présentant des projets menés en milieu professionnel.

CENTRES DE FORMATION

Colmar, Strasbourg, Mulhouse, Reichshoffen

DURÉE DE LA FORMATION

20 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du Pôle formation

- + de 4000 personnes formées/an dont 1600 apprentis
- + de 1250 entreprises nous font confiance
- + de 10 partenariats avec des écoles

- Une pédagogie innovante et participative assurée par des formateurs experts
- Une approche agile pour se former aux métiers de demain
- Taux de réussite : www.formation-industries-alsace.fr/nos-taux-de-reussite

Une commission de l'UIMM examine ces éléments pour vérifier que l'ensemble des compétences du référentiel a bien été mis en œuvre.

Validation et certification

Le tarif de la formation exclut les frais de certification et d'évaluation. Ils seront à rajouter dans la convention et constitueront le prix définitif de la formation.

Suite de parcours, passerelles et équivalences

Des modules complémentaires sont disponibles et peuvent être intégrés à votre projet. Pour toute demande spécifique, nous consulter.